

## **Une vision pour la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion dans la Fondation Sierra Club Canada**

Le 3 mai 2021

### **Introduction et objectif**

En 2020, la Fondation Sierra Club du Canada (FSCC) a créé le comité Justice, équité, diversité et inclusion (JEDI) en réponse à un mouvement croissant d'environnementalisme intersectionnel et de sensibilisation aux problèmes systémiques liés à la JEDI au Canada et ailleurs.

Cette vision reflète les conversations, les principes et les objectifs du comité et de la FSCC. Elle illustre notre mission et notre vocabulaire, et recommande des domaines prioritaires pour une action significative. Cette vision vise à inspirer l'établissement d'objectifs, de cibles et d'actions spécifiques au sein de la FSCC afin d'accroître et de diversifier les membres et le leadership de la FSCC. La FSCC reconnaît l'importance des Principes de Jemez et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans l'élaboration de son approche de l'initiative JEDI et de ce processus continu d'auto-transformation<sup>1,2</sup>.

### **Déclaration sur un document évolutif**

Reflétant notre contexte actuel et notre cheminement continu, cette vision est un document évolutif qui sera mis à jour et élargi au fil du temps. La FSCC s'efforce d'évaluer, d'appliquer et de réévaluer continuellement cette vision à mesure que nous grandissons et apprenons ensemble.

### **La Fondation Sierra Club Canada et la JEDI**

Les principes de l'initiative JEDI sont essentiels à la réalisation de la mission et du mandat de la FSCC et, plus généralement, à l'action environnementale. En particulier, [le plan stratégique 2019-2020 de la FSCC](#) établit une priorité pour " être inclusif et un chef de file dans la promotion de la justice environnementale. "

Pour mettre en œuvre cette priorité, nous devons avancer collectivement, reconnaître les inégalités historiques et systémiques, et réfléchir à nos pratiques internes afin de construire une communauté plus inclusive et plus accessible. La FSCC doit intégrer et habiliter diverses voix dans le mouvement environnemental, en comprenant que la vulnérabilité aux crises environnementales est liée aux privilèges et à l'oppression. Il est important que les communautés touchées par les changements que nous préconisons fassent partie de la conversation et du processus, et que nous puissions soutenir ou nous allier à des initiatives qui s'alignent aux leurs.

---

<sup>1</sup>Jemez Principes, [ici](#)

<sup>2</sup>Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, [ici](#)

Pour que la FSCC puisse remplir pleinement sa mission, nous devons reconnaître que la justice environnementale et la justice sociale sont profondément liées. L'internalisation des principes de la JEDI dans les programmes, les campagnes et le leadership de la FSCC favorisera une organisation inclusive et durable, et une approche de la défense de l'environnement qui reflète les cultures des communautés que nous servons. En tant qu'organisation basée sur l'implication communautaire, la FSCC et ses actions doivent refléter ses membres des communautés.

### **Notre vision commune**

La FSCC envisage que sa communauté respecte les principes du JEDI et mette en œuvre sa priorité stratégique, à savoir être un chef de file en matière de justice environnementale par les actions suivantes:

- Créer un espace pour les diverses voix du mouvement environnemental et en les encourageant.
- Permettre et encourager un accès inclusif à la nature et au mouvement environnemental
- Engager et favoriser des partenariats avec des communautés diverses et soucieuses d'équité.
- Promouvoir une communication, une collaboration et un apprentissage accessibles et multidirectionnels.
- Garantir l'accès à la formation JEDI pour les dirigeants de la FSCC et la communauté au sens large.

Nous désirons une communauté FSCC où des voix diverses peuvent s'épanouir en français et en anglais, donnant l'espace nécessaire pour refléter la nuance des questions de justice environnementale, en particulier des voix marginalisées. Nous nous efforçons de créer cet espace en écoutant, en veillant à ne pas parler à la place des autres ou par-dessus eux. Nous nous efforçons d'établir et de renforcer des relations significatives avec les peuples autochtones, sans être extractifs. Nous souhaitons nous engager auprès de diverses communautés, telles que les autochtones, les immigrants, les jeunes, les personnes handicapées et les communautés à faible revenu, afin de garantir l'accessibilité à la nature et à la mission du FSCC. Nous aspirons à défendre l'intersectionnalité, en construisant des ponts entre la justice sociale et environnementale tout en reconnaissant notre rôle historique dans l'injustice et l'iniquité systémiques.

### **Notre vocabulaire commun<sup>3</sup>**

La justice consiste à s'efforcer consciemment de redresser les torts passés, actuels ou futurs qui peuvent avoir une incidence différente sur les personnes ou les collectivités. Il peut s'agir de démanteler les obstacles aux opportunités, de réduire les vulnérabilités aux crises ou de remédier aux inégalités historiques. Il peut également s'agir de construire un avenir qui reconnaît ce passé et s'y oppose activement afin de s'attaquer de manière proactive aux inégalités et de promouvoir un activisme plus que réactif.

---

<sup>3</sup>Définitions fondées sur le Guide du candidat du CRSNG : Tenir compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans votre demande, [ici](#)

L'équité signifie que les personnes sont traitées de manière juste, en tenant compte de leurs différentes identités. Elle va au-delà de l'égalité en reconnaissant les différents obstacles aux services, aux soutiens et aux opportunités basés sur les diverses expériences et identités.

La diversité englobe la gamme des identités humaines, des expériences vécues, des expressions ou des différences, y compris l'âge, l'éducation, le statut d'immigration, l'indigénat, la religion, le handicap, la langue, l'ethnicité, la culture, le statut socio-économique, l'orientation sexuelle, entre autres. La diversité est parfois définie par la diversité démographique, expérientielle et cognitive<sup>4</sup>, mais elle peut prendre bien d'autres formes.

L'inclusion consiste à créer un environnement qui respecte l'équité, qui est accueillant et qui est accessible à tous. Un environnement inclusif est un environnement dans lequel les personnes ont un sentiment d'appartenance, sont valorisées et peuvent apporter tout leur potentiel à l'organisation. Les environnements inclusifs s'efforcent également d'amplifier les voix qui peuvent rencontrer des obstacles à l'accès.

## **Prendre des mesures significatives**

En ce début d'année 2021, nous entrons dans la dernière année du plan stratégique actuel de la FSCC et avons l'occasion de réaliser l'initiative JEDI par des actions significatives et ciblées. Nous avons identifié des priorités dans quatre domaines qui mèneront à de futurs objectifs, cibles et actions spécifiques pour la responsabilisation :

### Autoapprentissage

- Découvrir et comprendre le pouvoir et les privilèges au sein de la FSCC, en particulier en ce qui concerne l'environnement et les communautés touchées par l'environnement.
- Comprendre la perpétuation du colonialisme aux niveaux individuel et institutionnel au sein de la FSCC, de son personnel, de ses membres et de ses bénévoles.
- Fournir une formation au personnel, aux membres et aux bénévoles de la FSCC afin de permettre un leadership, une communication et un plaidoyer centrés sur l'initiative JEDI.

### Construire et soutenir nos opérations

- Mettre en œuvre des politiques et des processus visant à améliorer la responsabilisation du JEDI, en particulier au sein du leadership et du développement des fonds de la FSCC.
- Développer des pratiques d'embauche accessibles et équitables, en particulier pour le personnel et les dirigeants.
- Examiner de façon transparente les structures et les processus de gouvernance interne dans l'optique du JEDI, et veiller à ce que ce processus et les mesures qui en découlent soient clairement communiqués.

### Construire et soutenir notre communauté

---

<sup>4</sup>Les trois types de diversité qui façonnent nos identités, [ici](#)

- Reconnaître la nécessité de mettre en œuvre les principes du JEDI dans l'ensemble des programmes, des campagnes et de la culture des membres de la FSCC.
- Dresser un inventaire du potentiel de collaboration de la FSCC pour appuyer les initiatives du JEDI.
- Évaluer la représentation géographique du FSCC et s'efforcer d'être plus inclusif.
- Offrir le soutien de la FSCC aux organismes de bienfaisance, aux organisations et aux causes menées par les PANDC

#### Communiquer

- Veiller à ce que la FSCC soit inclusive sur le plan linguistique, en devenant entièrement bilingue français/anglais et en employant les langues autochtones lorsque cela est possible et approprié.
- Faire connaître les diverses histoires et voix qui participent aux programmes et aux campagnes de la FSCC.
- Évaluer la langue vernaculaire de la FSCC afin d'établir la confiance par des communications inclusives et invitantes.
- Élargir la voix du FSCC pour respecter la dignité et l'interdépendance de l'environnement et de tous les êtres vivants.
- Collaborer à des stratégies pour un nouvel engagement en utilisant une optique intersectionnelle, en veillant à ce que notre communauté ait la possibilité, le temps et l'espace pour apprendre avec nous.